



RAPPORT **ANNUEL 2025**

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers et assimilés

SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES HAUTES-PYRÉNÉES



Nous débutons cette année 2026 par le renouvellement de nos instances et l'installation d'un nouveau comité syndical, reflet de la confiance renouvelée des collectivités adhérentes et de leur engagement en faveur d'un service public performant au bénéfice de nos habitants. Je tiens à remercier l'ensemble des élus qui s'investissent au sein de notre structure. Par leur implication, leur sens des responsabilités et leur volonté de construire collectivement les solutions de demain, ils contribuent à relever les nombreux défis auxquels notre territoire est confronté en matière de gestion des déchets.

Tout au long de l'année 2025, le SMTD65 a réaffirmé son engagement en faveur d'une gestion responsable et innovante de nos déchets. En effet, alors que les enjeux environnementaux n'ont jamais été aussi pressants, chaque geste compte tant sur le plan environnemental qu'économique. Il nous revient, à nous élus et collectivités de mettre en place des solutions maîtrisées et durables.

Le rapport annuel sur l'activité 2025 expose un état des lieux concernant les déchets des ménages dans les Hautes-Pyrénées et les actions mises en place par le SMTD65.

Je dois remercier nos administrés qui, grâce à leur geste de tri, ont permis une réduction de 10% des refus de tri dans la collecte sélective, ce qui signifie un geste de tri amélioré et plus engagé.

L'année 2025 a également été celle de la concrétisation d'un projet majeur : la construction de notre nouveau centre de tri interdépartemental TRI-O, inauguré en avril 2026.

Cet équipement moderne représente une avancée significative pour notre territoire. Il est la preuve tangible de la coopération entre les Hautes-Pyrénées, le Gers et le sud de la Haute-Garonne sur une problématique essentielle à nos administrés. Il nous permet d'améliorer les performances de tri, d'accompagner l'évolution des consignes nationales et de valoriser davantage les matières recyclables. Au-delà de ses performances techniques, ce nouvel outil témoigne de notre volonté d'inscrire durablement notre action dans une logique d'économie circulaire et de préservation des ressources.

Ce projet est le fruit d'un travail collectif associant élus, partenaires institutionnels, exploitants et agents, que je souhaite saluer pour leur professionnalisme et leur engagement quotidien.

Pour autant, les enjeux qui nous attendent demeurent nombreux ; la réduction des déchets à la source, l'amélioration continue du recyclage, la maîtrise des coûts de service et le traitement de nos ordures ménagères.

Nos ordures ménagères qui, à l'horizon 2032, ne seront plus acceptées sur les installations toulousaines de valorisation énergétique de DECOSET. Dans cette perspective, notre syndicat prépare activement les futurs projets relatifs au traitement des ordures ménagères. Les choix qui seront engagés dans les prochaines années seront structurants pour notre territoire. Ils devront répondre à un double objectif : garantir un traitement respectueux de l'environnement tout en préservant l'équilibre économique du service public mais aussi être les plus performants. Les études et réflexions actuellement menées nous permettront de définir les solutions les plus adaptées aux besoins de notre territoire et aux attentes de ses habitants.

Plus que jamais, notre ambition est de construire une gestion des déchets responsable, innovante et durable. Ensemble, avec nos collectivités adhérentes, nos partenaires et nos administrés, nous poursuivrons cette mission essentielle au service de la qualité de vie et de l'avenir de notre territoire.

Je vous invite à découvrir, à travers ce rapport annuel, les principales réalisations et les perspectives qui guideront notre action dans les années à venir.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement au quotidien.

Bonne lecture.

Philippe BAUBAY

Président du SMTD65

Maire de Séméac

Conseiller Régional d'Occitanie

SOMMAIRE

page 01 à 06

PRÉSENTATION DU SMTD65

- ses compétences
- les structures adhérentes
- le comité syndical
- l'organigramme

page 07 à 10

LES CHIFFRES CLÉS

- les tonnages traités par déchet
- l'évolution des tonnages traités par déchet

page 11 à 14

LE TRANSFERT DES DÉCHETS

- les quais de transfert

page 15 à 16

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- les tonnes traitées
- les sites de traitement

page 17 à 19

LE TRI ET LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

- les tonnes traitées
- les centres de tri
- la répartition par collectivité
- les refus de tri

page 20

LA VALORISATION DU VERRE

- les tonnes traitées
- les sites de stockage et de traitement

page 21 à 22

LA VALORISATION DES BIODÉCHETS : DÉCHETS VERTS ET DÉCHETS DE CUISINE ET DE TABLE

- les tonnes traitées
- les sites de traitement

page 23 à 24

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

- les tonnes traitées par déchets
- les sites et modes de traitement

page 25 à 27

LES INFOS ET ACTUALITÉS 2025

page 28 à 30

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

- les marchés publics
- les dépenses et investissements

page 31

LE MODECOM

- caractérisation des déchets ménagers et assimilés

LES COMPÉTENCES DU SMTD65

Le SMTD65 est une structure publique qui exerce différentes compétences qui sont énumérées ci-dessous :



LE TRI ET LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

Via 2 centres de tri des emballages :

- Capvern (SMTD65)
- Sévignacq (Valor Béarn)



REGROUPEMENT ET TRANSFERT DES DÉCHETS DES MÉNAGES : ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES, PAPIERS ET VERRE

- À travers 7 quais de transfert (ordures ménagères et collecte sélective)
- et 1 loge à verre



TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Sur 2 Unités de Valorisation Énergétique (Toulouse/Suez et Lescar/Urbaser)
- et 1 Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (Liéoux/SYSTOM des Pyrénées)



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES BAS DE QUAIS DE DÉCHÈTERIES

- Provenant de 11 déchèteries pour le territoire du SYMAT.



LA VALORISATION DES BIODÉCHETS*

Sur 4 plateformes de compostage :

- | | |
|---|--------------------|
| ■ Capvern (SMTD65) | ■ Lourdes (SMTD65) |
| ■ Bordères-sur-L'Echez (Véolia agriculture) | ■ Riscle (Vivanat) |

et 6 plateformes pour lesquelles le SMTD65 exerce une compétence broyage:

- | | |
|------------------|-----------------------|
| ■ Argelès-Gazost | ■ Saint-Lary-Soulan |
| ■ Cauterets | ■ Vic en Bigorre |
| ■ Viella | ■ Bagnères de Bigorre |

Le SMTD65 traite les déchets de cuisine et de table issus de la collecte du SPECTOM (en régie sur la plateforme de Capvern) et celle du SYMAT (via un prestataire sur la plateforme de Bordères-sur-Echez).

* Biodéchets = déchets verts + déchets de cuisine et de table.



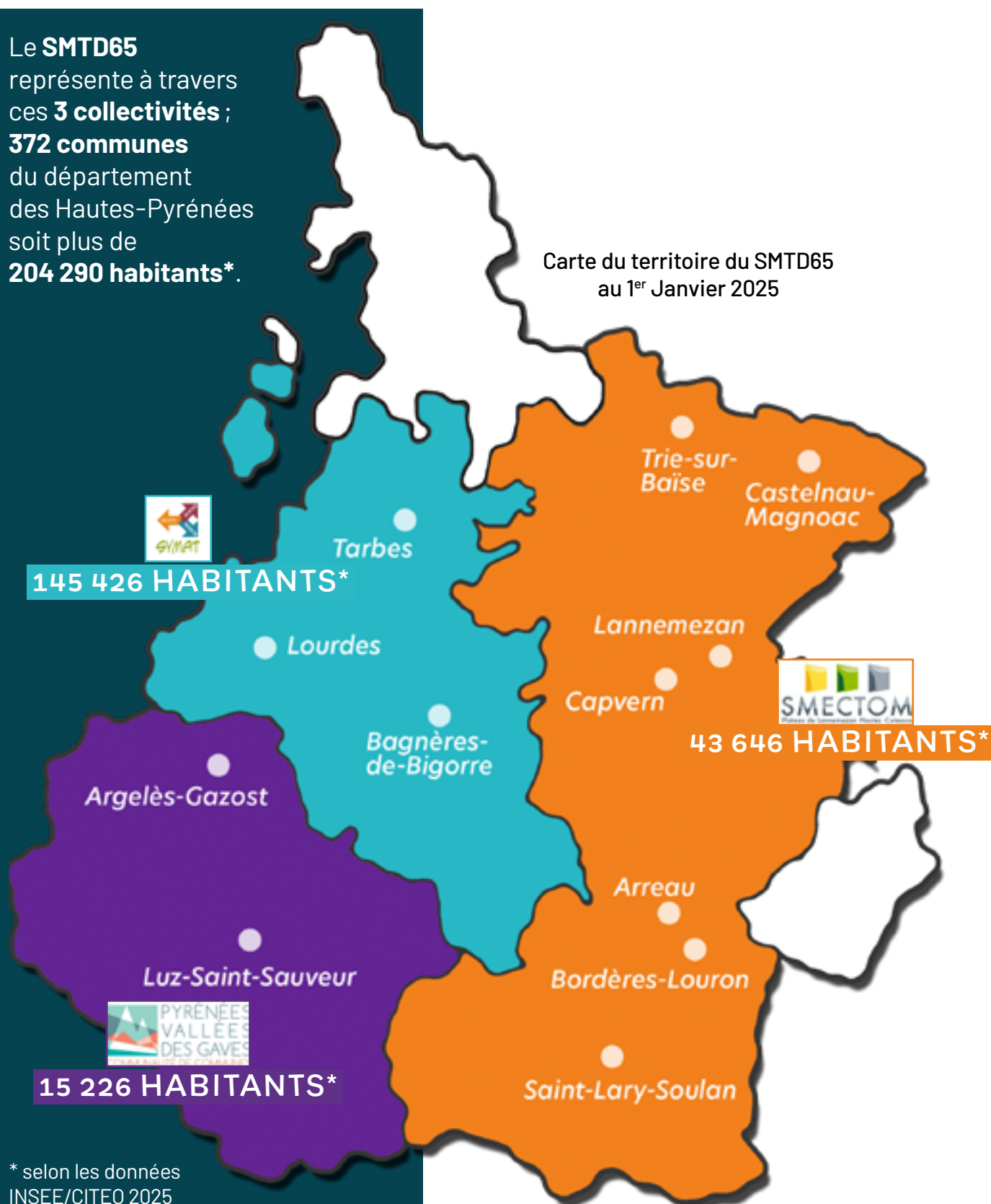
LES ADHÉRENTS

Le SMTD65 est constitué par l'adhésion de 3 collectivités de collecte depuis le départ de la CCAM qui a fait le choix de quitter le SMTD65 au 31 Décembre 2024. Ces collectivités de collecte définissent le territoire du SMTD65.

En 2025, elles sont les suivantes : le SYMAT, la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et le SMECTOM qui a vu son territoire s'agrandir suite à l'adhésion du Magnoac.

Le **SMTD65** représente à travers ces **3 collectivités** ; **372 communes** du département des Hautes-Pyrénées soit plus de **204 290 habitants***.

Carte du territoire du SMTD65
au 1^{er} Janvier 2025



Le comité syndical est l'organe délibérant du SMTD65.
En 2025, il est composé du Président, Monsieur Philippe BAUBAY,
et de 31 élus des 3 collectivités de collecte.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

Élus titulaires

M. ABBADIE Jean-Marc - 2^{ème} vice-président
M. COLLADO Pascal
M. LAGUIBEAU Serge
M. PEREIRA-DA-CUNHA Noël

Élus suppléants

M. BAUDIFFIER Régis
Mme DULOUT-GLEIZE Andrée
M. LONCA Guy
M. PEDARRIBES Joël



SMECTOM DU PLATEAU DE LANNEMEZAN, DES NESTES ET DES CÔTEAUX

Élus titulaires

M. ANGLADE Jean-Louis - 6^{ème} vice-président
M. CARRERE Gilbert
M. CASTERAN Joël
M. DATAS-TAPIE Nicolas
M. MILLET Michel
M. PLANO Bernard - 1^{er} vice-président
M. RECURT André

Élus suppléants

Mme ABADIE Joëlle
M. BARRERE Claude
M. DUMAINE Pierre
M. LACOUME Philippe
M. LARAN Jean-Paul
M. RIVIÈRE Patrick
M. RUMEAU Yoan



SYMAT

Élus titulaires

Mme AUGÉ Françoise
M. BAUBAY Philippe - président
M. BORDENAVE Francis
M. CARMOUZE Rémi
M. CAZABAT Claude
M. DETHOU Roland - 4^{ème} vice-président
M. DOBIGNARD Jean-Luc
M. DOYHAMBEHERE Marc
M. GALLET Alain - 10^{ème} vice-président
M. LABORDE André
M. LAFON-PUYO Francis - 7^{ème} vice-président
M. LAGARDELLE Gilles - 5^{ème} vice-président
M. LESGARDS Claude - 9^{ème} vice-président
M. LUQUET Alain - 8^{ème} vice-président
Mme MARIN Marion
Mme MATEOS Francine
M. PIRON Jean-Claude
Mme PREVOST Cécile
M. PUJOL Dominique
Mme TOSON Régine
Mme VERDOUX Maryse - 11^{ème} vice-président

Élus suppléants

M. ABADIE Vincent
M. ABAT François
M. ALMENDRO Serge
M. ALONSO Emmanuel
M. BARTHE Stéphane
M. CIEUTAT Serge
Mme DANTIN Juliette
M. DE-GINESTET Yves
M. DILMI Mohamed
M. ERNANDEZ Philippe
Mme HUILLET Paule
M. LAFAILLE Paul
M. LAFFAYE Jean
M. LAPEYRE Hervé
Mme MARCHE Sylvie
Mme PICHON Josiane
M. PONCE Hubert
M. PUJO-MENJOUET Alexandre
M. RIVIERE Daniel
M. TALBOT Alain
M. VIGNAUD Christophe

LES AGENTS DU SMTD65

Cet organigramme met en avant l'équipe du SMTD65 qui est composée de plus de 65 personnes.
Ces agents sont engagés, au quotidien, dans la gestion des déchets dans les Hautes-Pyrénées.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

RESPONSABLE DU
SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES : 1

ADJOINT DU SERVICE
DES RESSOURCES
HUMAINES : 1

CHARGÉ DE PROJET
DES RESSOURCES
HUMAINES : 1

RESPONSABLE DU SERVICE
COMPTABILITÉ ET MARCHÉS
PUBLICS : 1

RESPONSABLE DU SERVICE
D'EXPLOITATION ET DES
PROJETS DE TRAITEMENT/
VALORISATION : 1

RESPONSABLE
DU SERVICE
COMMUNICATION : 1

CHARGÉ DE LA CRÉATION
GRAPHIQUE : 1

PÔLE ENVIRONNEMENTAL DE CAPVERN

RESPONSABLE
DU CENTRE DE TRI
DE CAPVERN : 1

RESPONSABLE
DU CENTRE DE TRI
DE CAPVERN : 1

RESPONSABLE DU
SERVICE TRAITEMENT DU
SITE DE CAPVERN : 1

ADJOINT
DU SERVICE DE
MAINTENANCE : 1

ADJOINT
RESPONSABLE
DU SERVICE
TRAITEMENT : 1

AGENT
CARISTE : 4

AGENT
DE TRI : 20

AGENT CHARGÉ DES
CARACTÉRISATIONS
ET DU TRI : 1

AGENT
MAINTENANCE : 1

ASSISTANT
MAINTENANCE : 2

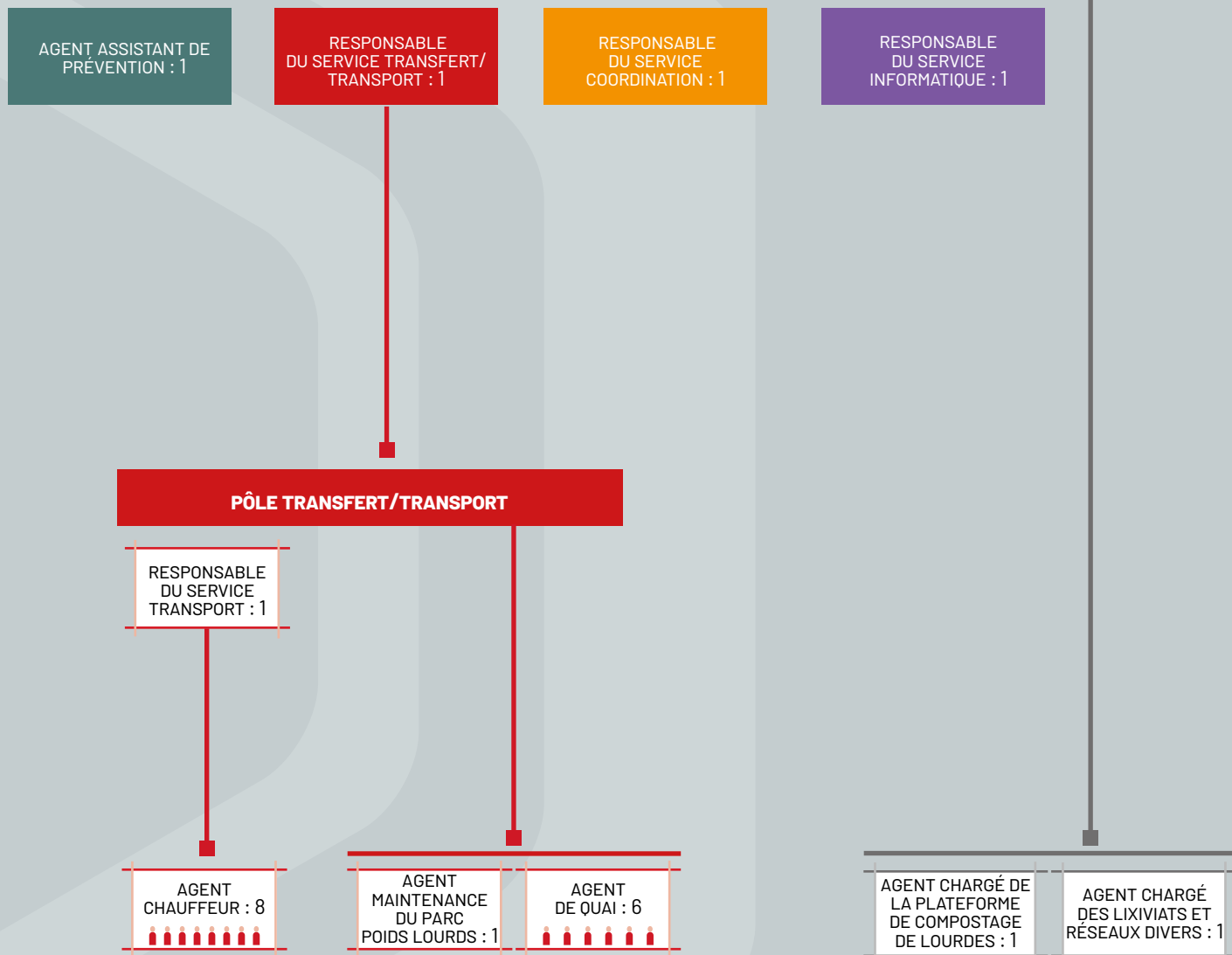
AGENT EN CHARGE
DU BROYAGE ET
CRIBLAGE EN
PRESTATION : 1

AGENT
RESPONSABLE DE
LA GESTION DES
FLUX ET TONNAGE : 1

AGENT DE
MAINTENANCE
TECHNIQUE : 1

AGENT
TECHNIQUE DE
BROYAGE ET DE
CRIBLAGE DES
DÉCHETS VERTS : 1

AGENT DE QUAI
ET DE
COMPOSTAGE : 1



LES TONNAGES TRAITÉS PAR LE SMTD

Le SMTD65 présente ici les tonnes traitées par déchet, leurs coûts respectifs et ce que représentent ces tonnages rapportés à la population des Hautes-Pyrénées.



ORDURES MÉNAGÈRES

43 376

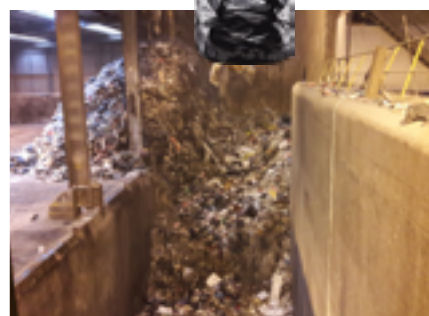
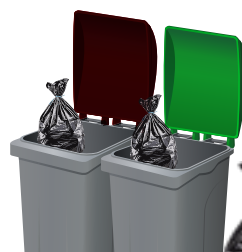
Tonnes traitées

168 €/T

Coût de traitement

212 KG

Poids par an et par habitant



COLLECTE SÉLECTIVE*

13 578

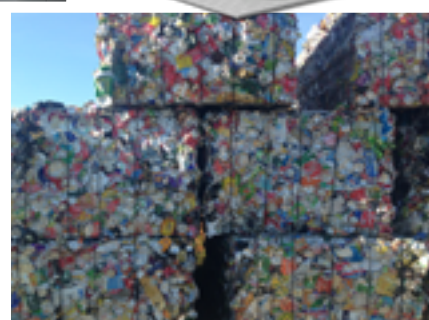
Tonnes traitées

68 €/T

Coût de traitement**

66 KG

Poids par an et par habitant



* : Papiers + emballages des points d'apports volontaires, collecte à domicile et déchèteries.

** : Ce coût comprend les dépenses ● les recettes annuelles du tri ainsi que 50% des soutiens CITEO (les soutiens CITEO = 50% destinés à la collecte et 50% pour le traitement). Hors refus.

■ I BIODÉCHETS***

20 534

Tonnes traitées

36 €/T

Coût de traitement

101 KG

Poids par an et par habitant



■ I VERRE

8 351

Tonnes traitées

41 KG

Poids par an par habitant



■ FONCTIONNEMENT DE LA LOGE À VERRE

(POUR LES TONNES DU SYMAT, DE LA CCPVG ET D'UNE PARTIE DU SMECTOM)

7 521

Tonnes traitées (SYMAT, CCPVG et SMECTOM)

16,43 €/T

Coût de fonctionnement de la loge

■ I DÉCHÈTERIES

22 894

Tonnes traitées

112 KG

Poids par an par habitant



*** Biodéchets = déchets verts + déchets de cuisine et de table

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS P

En 2025, les tonnages d'ordures ménagères continuent de baisser à l'échelle du territoire du SMTD65. En 10 ans, elles ont diminué de plus de 20 000 tonnes. C'est une avancée et un engagement significatifs de la part des Hauts-Pyrénéens qui trient davantage. Dans les tableaux ci-dessous, et pour représenter au mieux les chiffres du SMTD65, les tonnages de a CCAM pour l'année 2024 ont été retirés.

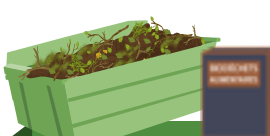
ORDURES MÉNAGÈRES		TONNES TRAITÉES EN 2024	TONNES TRAITÉES EN 2025	ÉVOLUTION ENTRE 2024 ET 2025	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2025
					
	SMECTOM	9 280	9 689	4%	222KG
	CCPVG	4 773	4 761	0%	313KG
	SYMAT	29 332	28 925	-1%	199KG
	TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	43 385	43 376	0%	212KG

COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES*		TONNES TRAITÉES EN 2024	TONNES TRAITÉES EN 2025	ÉVOLUTION ENTRE 2024 ET 2025	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2025
					
	SMECTOM	2 419	2 579	7%	59KG
	CCPVG	920	914	-1%	60KG
	SYMAT	10 307	10 084	-2%	69KG
	TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	13 646	13 578	-1%	66KG

-1%

VERRE		TONNES TRAITÉES EN 2024	TONNES TRAITÉES EN 2025	ÉVOLUTION ENTRE 2024 ET 2025	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2025
					
	SMECTOM	2 055	2 181	6%	50KG
	CCPVG	1 176	1 163	-1%	76KG
	SYMAT	5 040	5 008	-1%	34KG
	TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	8 271	8 351	1%	41KG

1%

BIODÉCHETS**		TONNES TRAITÉES EN 2024	TONNES TRAITÉES EN 2025	ÉVOLUTION ENTRE 2024 ET 2025	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2025
					
	SMECTOM	4 831	5 167	7%	118KG
	CCPVG	2 174	3 220	48%	211KG
	SYMAT	13 984	12 148	-13%	84KG
	TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	20 989	20 534	-2%	101KG

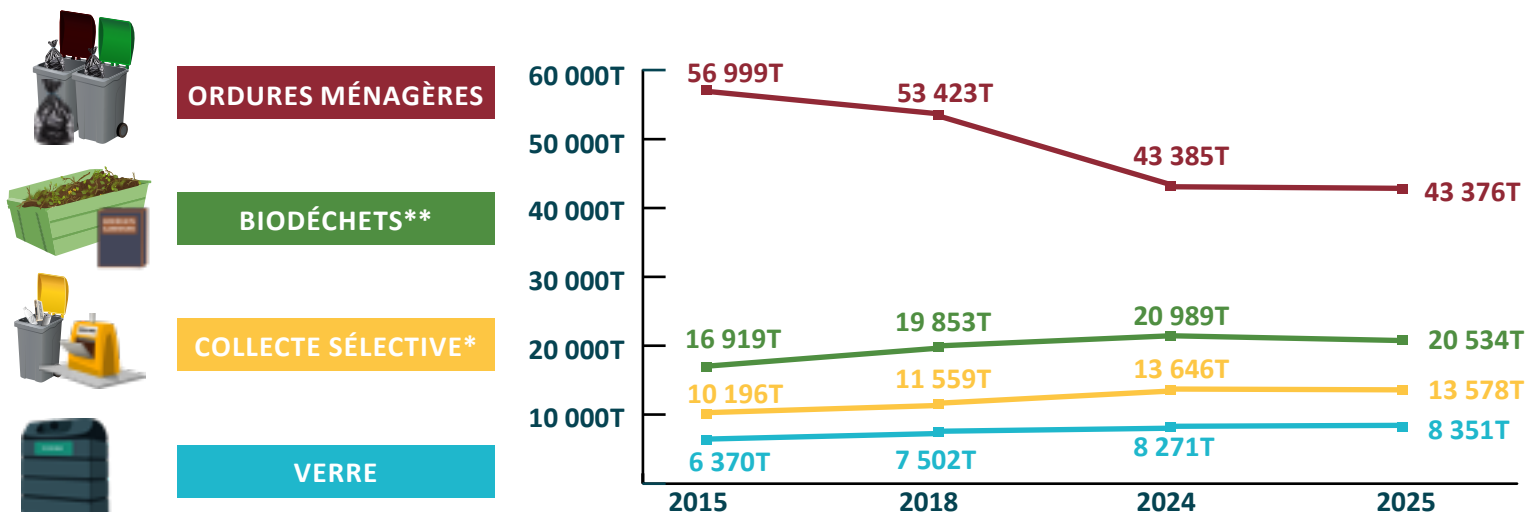
-2%

* : Papiers + emballages des points d'apport volontaire, collecte à domicile et déchèteries.

** Biodéchets = déchets verts + déchets de cuisine et de table

Un effort reste à faire concernant la qualité du tri des emballages qui engendre un taux de refus dont le coût est jusqu'à 7 fois supérieur au coût de traitement de la collecte sélective lorsque le tri est correctement fait. Le taux de refus a baissé de 10% depuis 2024.

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS ENTRE 2015 ET 2025



** Biodéchets = déchets verts + déchets de cuisine et de table

ÉVOLUTION DES TONNES DE «REFUS DE TRI» ENTRE 2024 ET 2025

Les refus de tri sont des déchets qui ont été déposés dans le bac jaune et qui ne sont pas ni emballages ni du papier.
Des exemples **d'erreurs** courantes : **objets en plastique** (jouets, vaisselle, ...) **couches souillées** (adultes/enfants), **DASri** (seringues, aiguilles,...), **produits dangereux** (phytosanitaires, entretien automobile, entretien piscine, peinture, bouteilles de gaz, batteries, ...).
Cette liste n'est pas exhaustive.

Photo d'erreur grave provenant du centre de tri de Capvern.



		TONNES REFUSÉES EN 2024	TONNES REFUSÉES EN 2025	ÉVOLUTION ENTRE 2024 ET 2025
REFUS DE TRI	SMECTOM	677	633	-7%
	CCPVG	351	299	-15%
	SYMAT	3 960	3 554	-10%
	TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	4 988	4 485	-10%

EXEMPLES
DE «REFUS DE TRI»



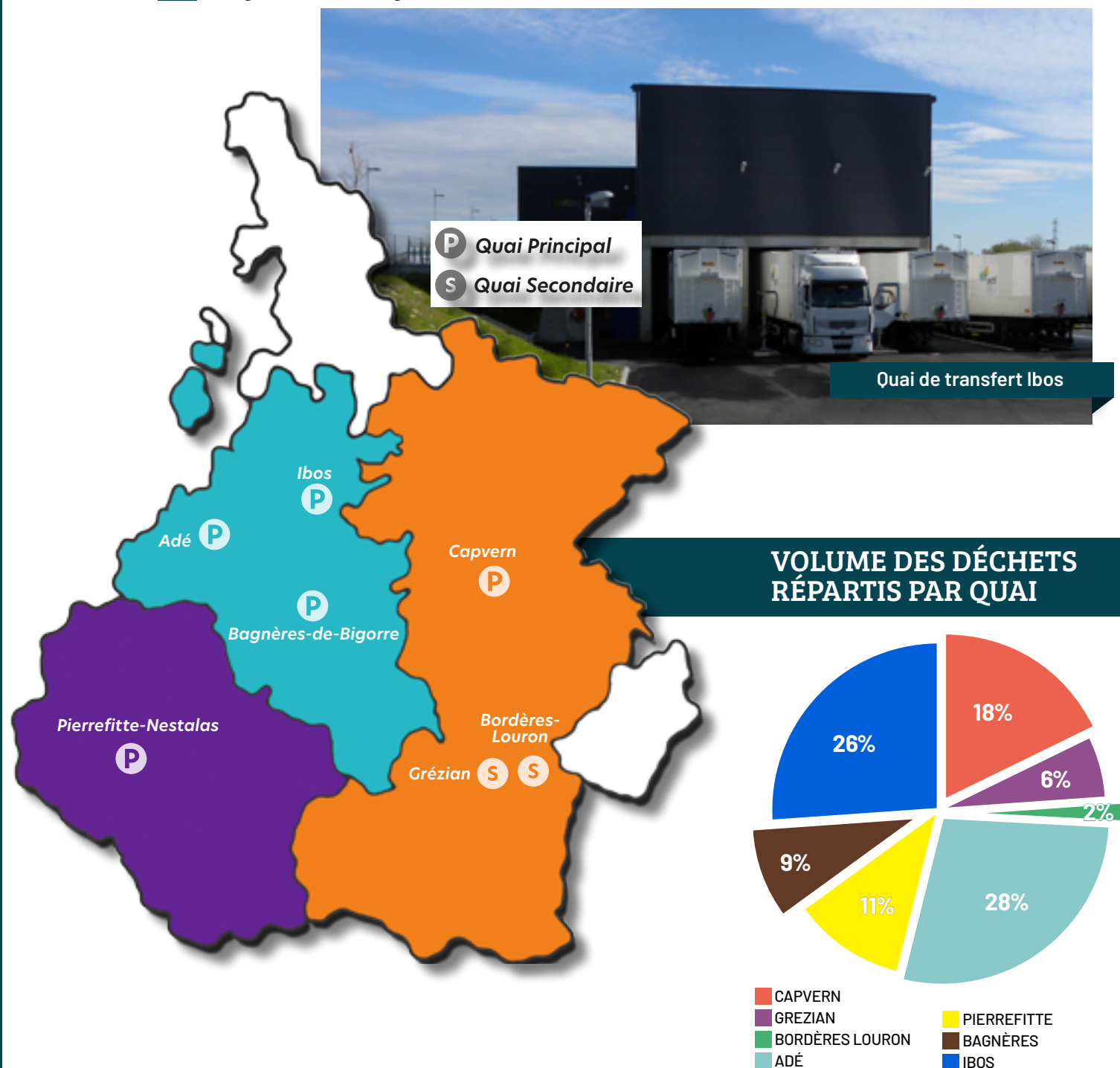
LES QUAIS DE TRANSFERT

Le territoire du SMTD65 compte 7 quais de transfert qui sont gérés directement par le SMTD65.

Ces quais permettent de réduire le nombre de camions sur les routes du département en stockant séparément les ordures ménagères et la collecte sélective des emballages et papiers dans des semi-remorques appelés FMA (Fond Mouvant Alternatif).

Chaque quai gère un volume différent, qui sera envoyé vers un site de traitement, que ce soit de collecte sélective (centre de tri) et d'ordures ménagères (site de traitement hors département).

3 zones de quais permettent de gérer les déchets : **ZONE EST** avec les quais de Capvern, Grézian et Bordères-Louron, la **ZONE OUEST** avec les quais de Pierrefitte-Nestalas et Adé et, enfin, les quais de la **ZONE CENTRE** avec Bagnères-de-Bigorre et Ibos.



CAPVERN

EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES	9 724 TONNES
COÛT	47,05 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SMECTOM
PERSONNEL SMTD65	2 CHAUFFEURS, 0,5 AGENT DE QUAÏ

La collecte sélective des emballages et des papiers de Capvern est directement déposée dans le centre de tri. Elle ne transite pas par le quai.

EXPLOITATION SMTD65 (RÉGIE)

ORDURES MÉNAGÈRES 9 724 TONNES

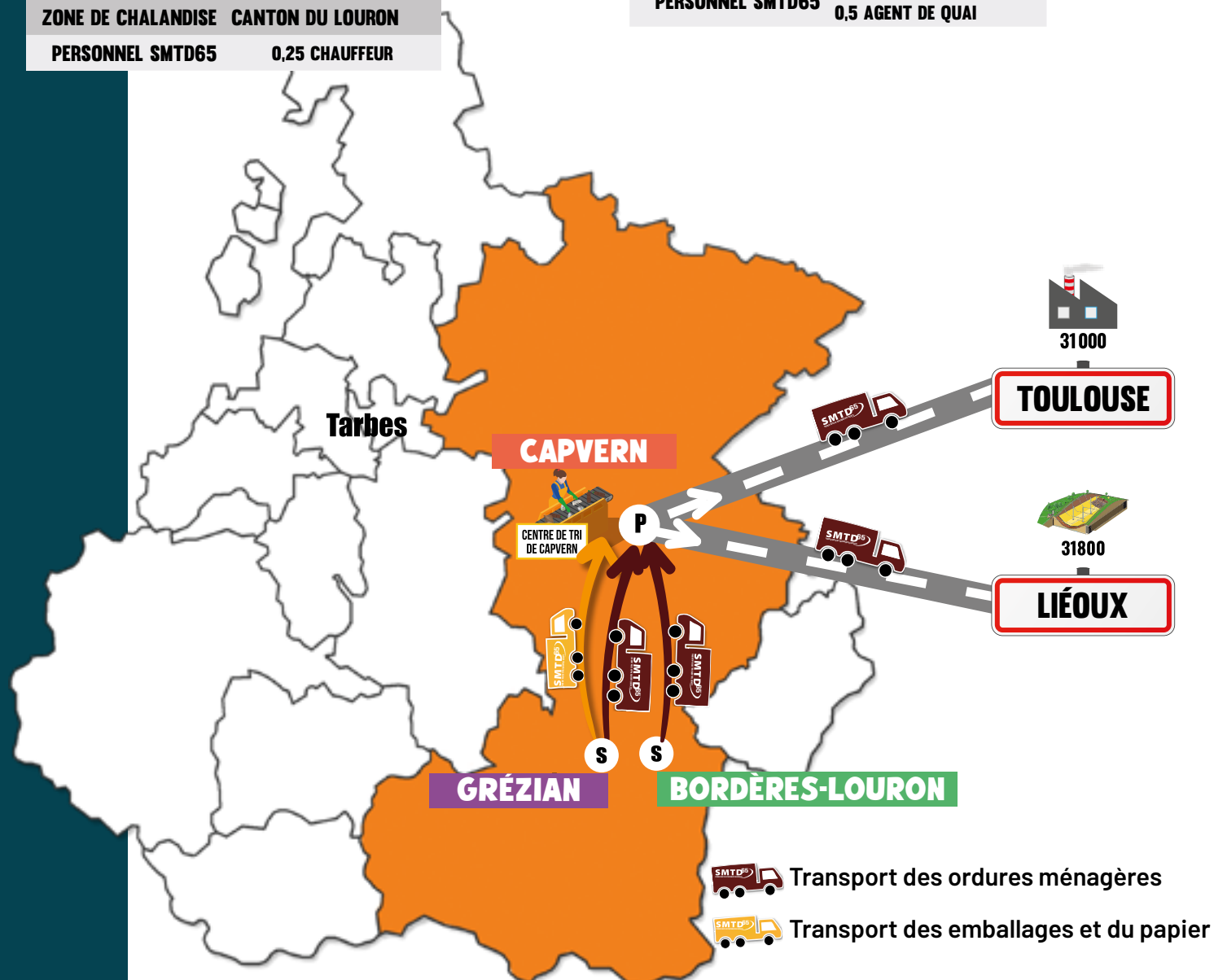
COLLECTE SÉLECTIVE 559 TONNES

GRÉZIAN

EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES (TRANSFERT VERS CAPVERN)	2 373 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	559 TONNES
COÛT	49,82 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CANTON D'ARREAU, DU LOURON ET DE VIELLE-AURE
PERSONNEL SMTD65	0,75 CHAUFFEUR, 0,5 AGENT DE QUAÏ

BORDÈRES-LOURON

EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES (TRANSFERT VERS CAPVERN)	830 TONNES
COÛT	LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DU QUAÏ DE BORDÈRES-LOURON EST COMPRIS DANS CELUI DU QUAÏ DE GRÉZIAN.
ZONE DE CHALANDISE	CANTON DU LOURON
PERSONNEL SMTD65	0,25 CHAUFFEUR

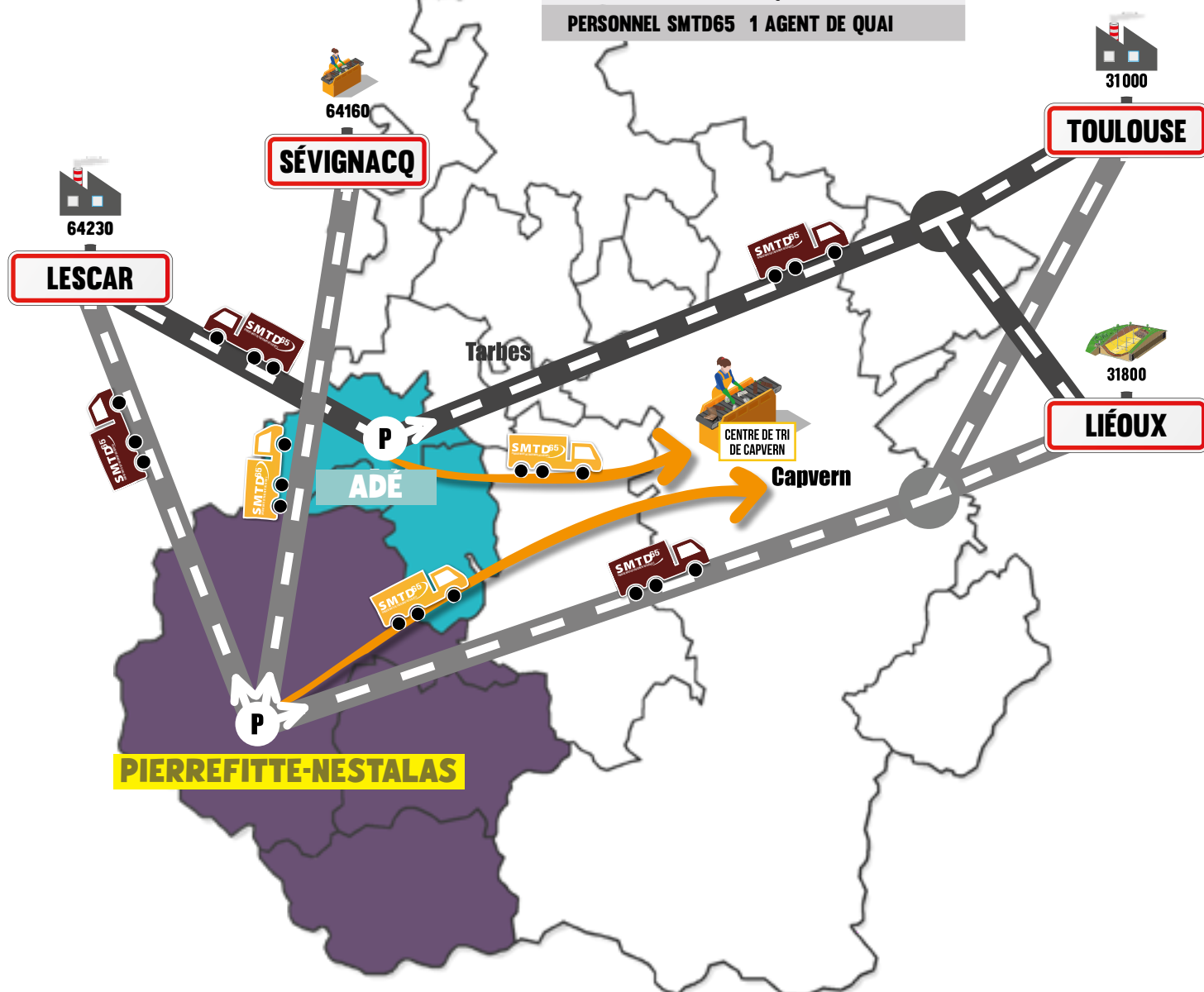


LES QUAIS ZONE OUEST

EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES	17 448 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	2 857 TONNES

ADÉ	
EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES	12 710 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	1 943 TONNES
COÛT	33,98 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
PERSONNEL SMTD65	2 AGENTS DE QUAÏ ET 2 CHAUFFEURS

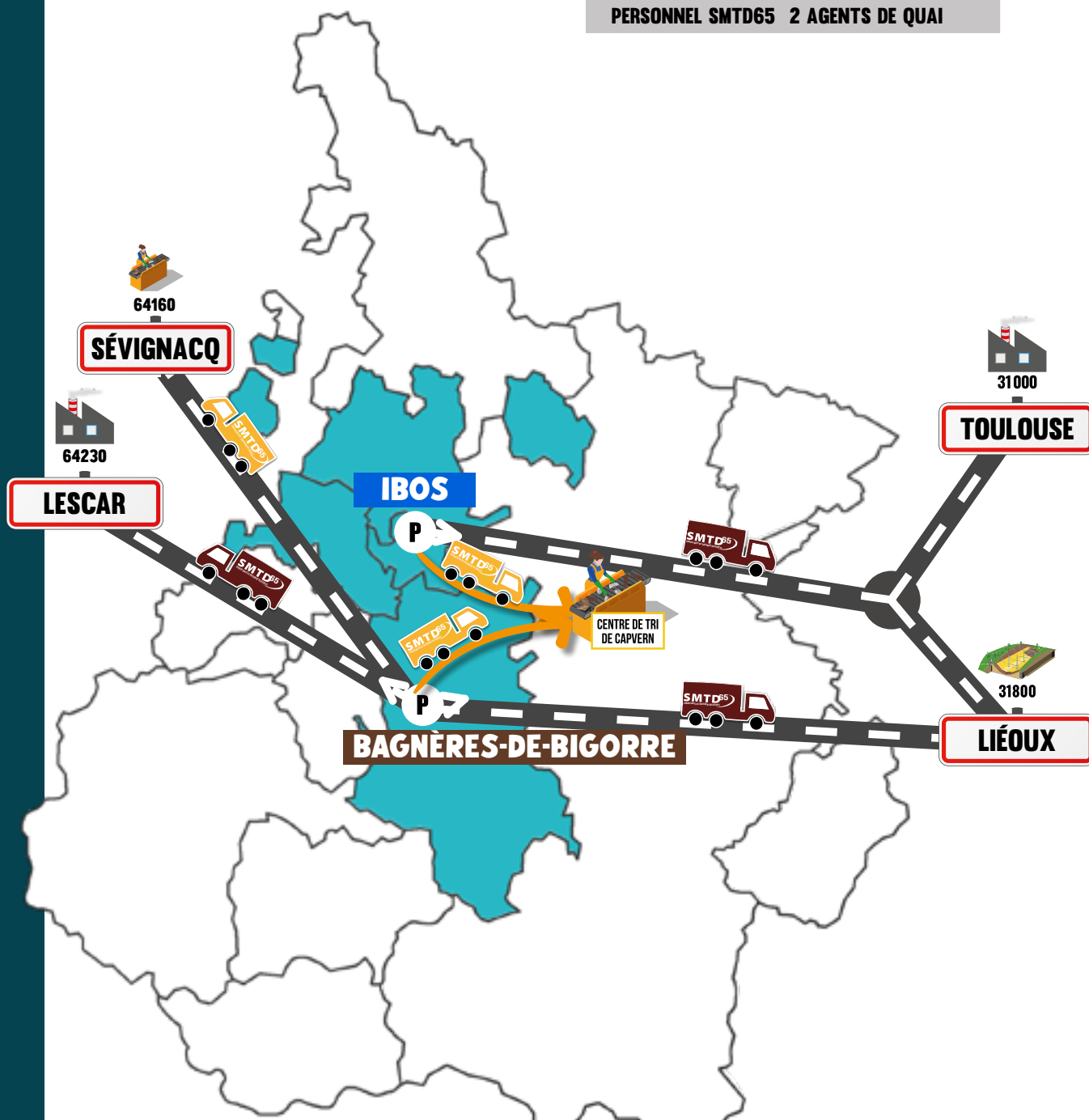
PIERREFITTE-NESTALAS	
EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES	4 738 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	914 TONNES
COÛT	51,99 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CCPVG
TRANSPORT	PRESTATAIRE DE SERVICE 1 ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
PERSONNEL SMTD65	1 AGENT DE QUAÏ



EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES	16 204 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	7 778 TONNES

BAGNÈRES-DE-BIGORRE	
EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES	3 468 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	1 484 TONNES
COÛT	55,80 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
PERSONNEL SMTD65	1 AGENT DE QUAI (80%) ET 1 CHAUFFEUR

IBOS	
EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)
ORDURES MÉNAGÈRES	12 736 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	6 294 TONNES
COÛT	36,79 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
TRANSPORT	PRESTATAIRE DE SERVICE 2 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
PERSONNEL SMTD65	2 AGENTS DE QUAI



LES ORDURES MÉNAGÈRES : SITES DE T

Depuis 10 ans, nos ordures ménagères sont traitées hors département. Sans solution de traitement dans les Hautes-Pyrénées, le SMTD65 est contraint d'externaliser les ordures ménagères vers 3 sites : Toulouse (31), Liéoux (31) et Lescar (64).

TOULOUSE

ÉVONÉO - SUEZ (délégation de service public) pour le compte du syndicat DECOSET
UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

14 835 Tonnes

Coût de traitement
163,90 €

Dont TGAP (en €/TTC)
16,50 €

LESCAR

BÉARN URBASER ÉNERGIE (délégation de service public) pour le compte du syndicat VALOR BÉARN
UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

4 637 Tonnes

Coût de traitement
186,50 €

Dont TGAP (en €/TTC)
15,40 €

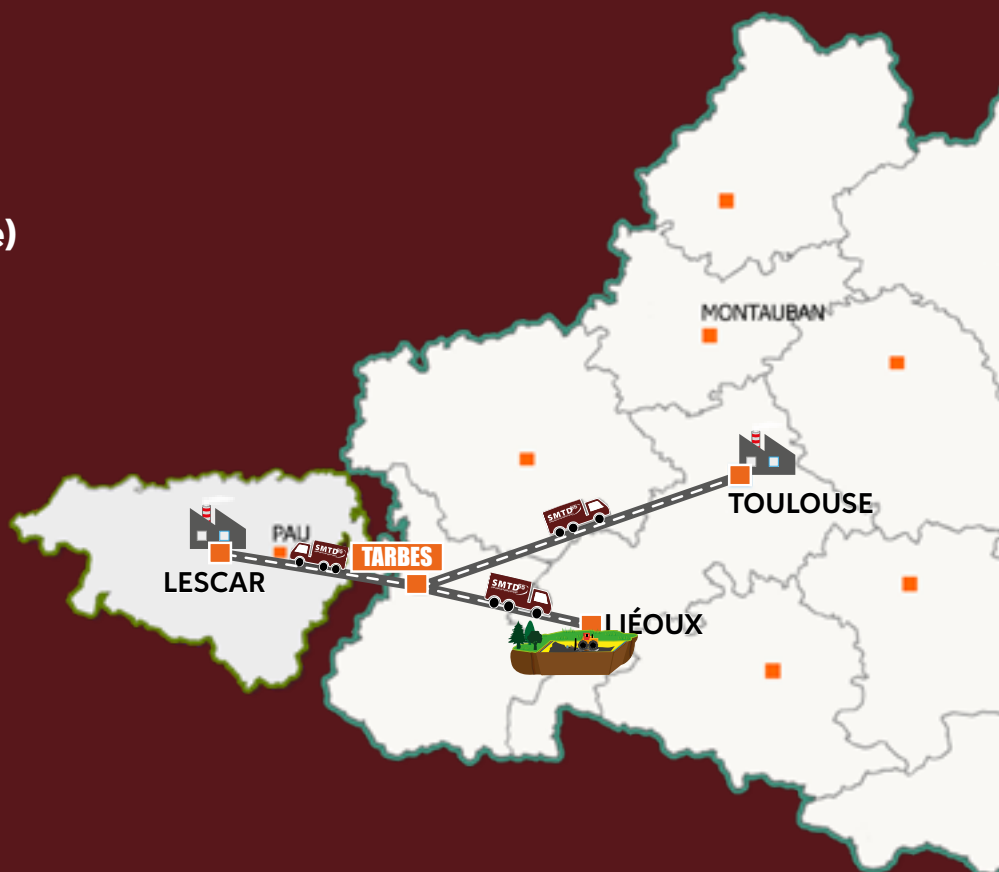
LIÉOUX

SYSTEM des Pyrénées (régie)
ENFOUISSEMENT

23 904 Tonnes

Coût de traitement
171,40 €

Dont TGAP (en €/TTC)
71,50 €





Site d'enfouissement de Liéoux.

**43 376
TONNES**

**D'ORDURES MÉNAGÈRES
DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES**

L'externalisation des ordures ménagères et des refus de tri a engendré **plus de 385 000 kms supplémentaires** sur les routes d'Occitanie et celles de l'Aquitaine.

**LE SURCÔÛ LIÉ À
L'EXTERNALISATION
EN 2025 EST DE**

341 625 €

LE TRI DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

Le SMTD65 traite et valorise les emballages et le papier des administrés des Hautes-Pyrénées.

Cependant, le centre de tri de Capvern, supportant plus de tonnages depuis le passage à l'extension des consignes de tri (rencontrant ponctuellement des pannes en raison de la vétusté de certaines machines), 30% des emballages et du papier sont traités depuis juin 2023 par le syndicat de traitement des déchets, ValorBéarn, dans les Pyrénées-Atlantiques.

DONNÉES CHIFFRÉES CONCERNANT LES CENTRES DE TRI DE CAPVERN ET LESCAR

EXPLOITATION

SMTD65 (RÉGIE)
+ PRESTATAIRE VALOR BÉARN (64)

EMBALLAGES + PAPIERS TRIÉS
ET VALORISÉS EN CENTRE DE TRI

13 231 TONNES

ZONE DE CHALANDISE

TERRITOIRE DU SMTD65
HAUTES-PYRÉNÉES

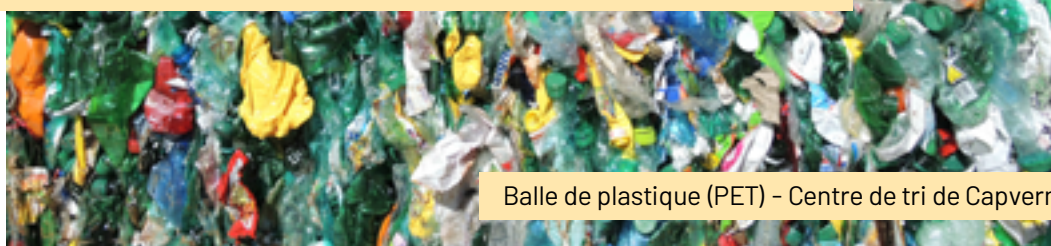
PERSONNEL SMTD65

31 AGENTS AU CENTRE DE TRI DE CAPVERN



**13 231
TONNES**

DE COLLECTE SÉLECTIVE
DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES



Balle de plastique (PET) - Centre de tri de Capvern

Les centres de tri génèrent des recettes et des dépenses qui permettent de calculer un coût de traitement du tri.

COÛT DU TRI (HORS RECETTES ET REFUS DE TRI)	254 € À LA TONNE
COÛT DU TRAITEMENT DES REFUS	71 € À LA TONNE
VENTE DE MATÉRIAUX	49 € À LA TONNE
SOUTIENS CITÉO	137 € À LA TONNE
=	
COÛT DU TRAITEMENT DU TRI (- LES RECETTES ET LES SOUTIENS)	139 € À LA TONNE

COMPARATIF DU COÛT DE TRAITEMENT ENTRE 2024 ET 2025



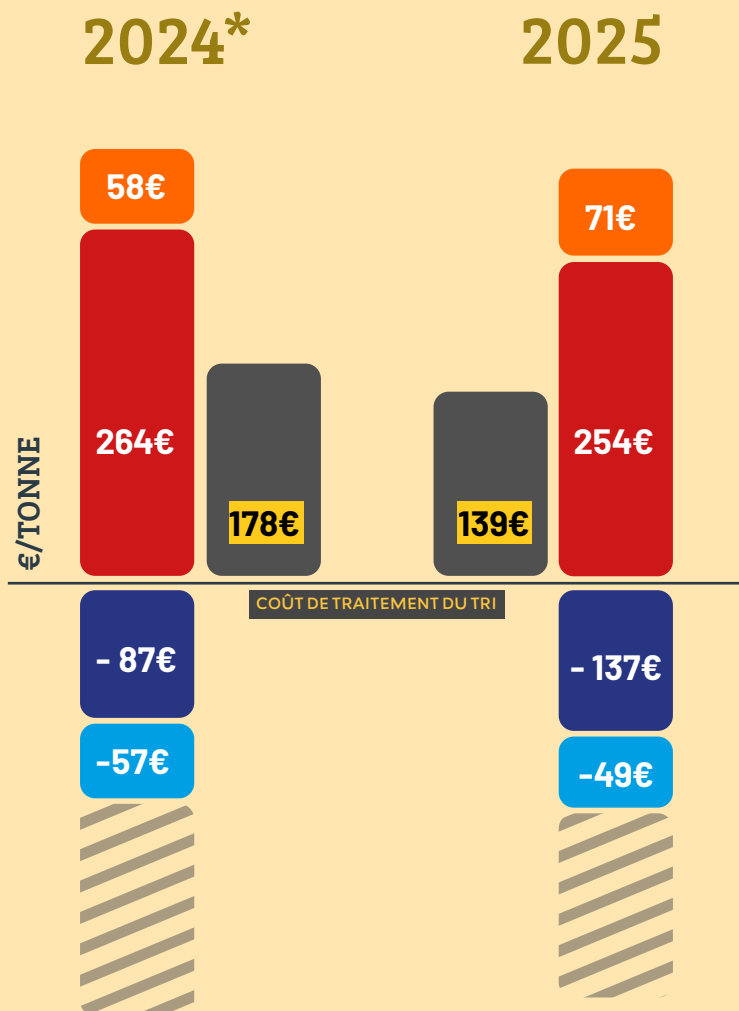
DÉPENSES

COÛT DE TRAITEMENT DES REFUS
COÛT «BRUT» DU TRI (HORS RECETTES
ET TRAITEMENT DES REFUS DE TRI)

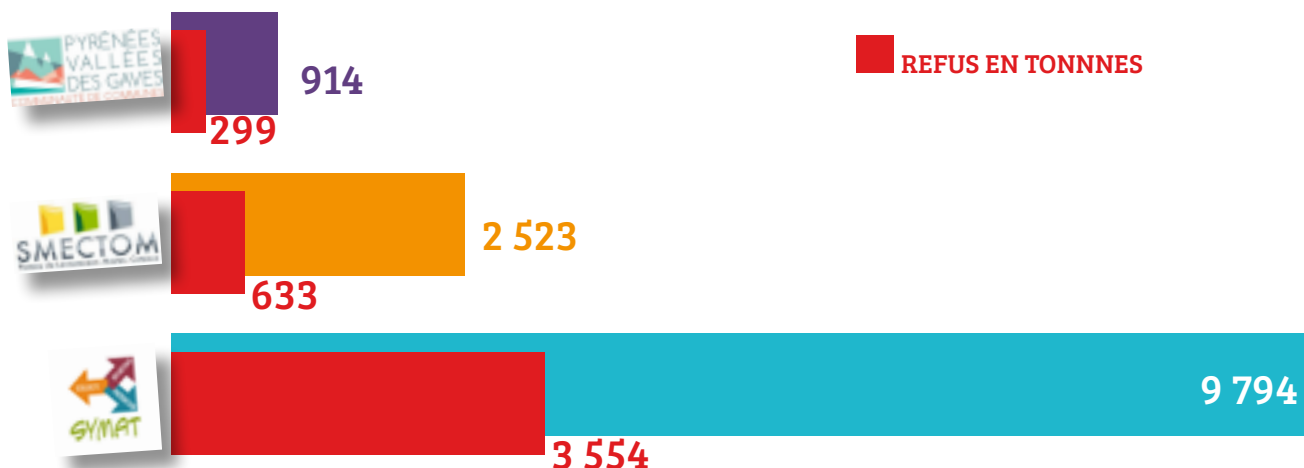
RECETTES

SOUTIENS CITEO
VENTES MATÉRIAUX SORTIS DU
CENTRE DE TRI

*NB. Le calcul du coût de traitement de 2024
comportait une erreur.
Les chiffres indiqués ci-contre ont été mis à jour.



RÉPARTITION PAR COLLECTIVITÉ DES 13 231 TONNES TRAITÉES AINSI QUE DES 4 485 TONNES DE REFUS DE TRI



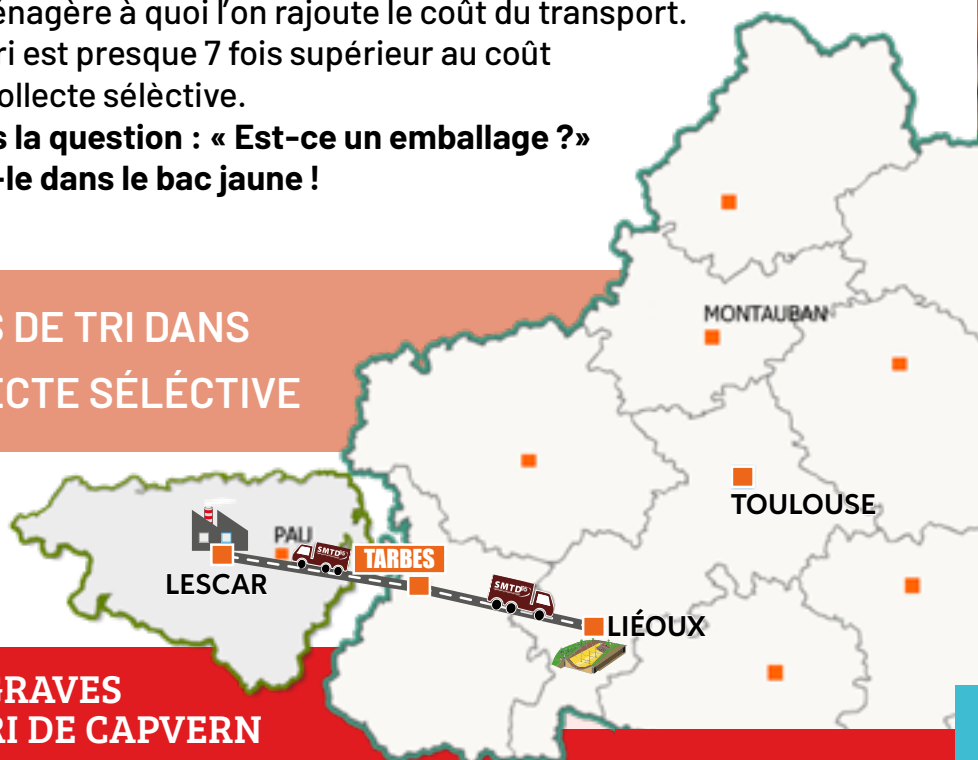
LES REFUS DE TRI

Les «refus de tri» représentent, en 2025, 34% des tonnes traitées en centres de tri. Le coût de traitement des refus cumule le coût de traitement de la collecte sélective à celui de l'ordure ménagère à quoi l'on rajoute le coût du transport. Le coût de refus de tri est presque 7 fois supérieur au coût du traitement de la collecte sélective.

Posez-vous toujours la question : « Est-ce un emballage ? »
Oui ? Alors déposez-le dans le bac jaune !

**4 485
TONNES**

DE REFUS DE TRI DANS
LA COLLECTE SÉLECTIVE



EXEMPLES D'ERREURS DE TRI GRAVES RETROUVÉES AU CENTRE DE TRI DE CAPVERN



SERINGUES, AIGUILLES

BOUTEILLES DE GAZ

BATTERIES, PILES

CADAVRES D'ANIMAUX

PEINTURES

JOUETS

SERVIETTES, NAPPES EN PAPIER

BÂCHES

EMBALLAGES & VAISSELLE EN BOIS

CERCLAGES, LIGATURES

COUCHES (ENFANTS & ADULTES)

SOLVANTS, ACIDES, BASES, DÉTERGENTS,
PRODUITS PHYTOSANITAIRES, WHITE SPIRIT, ...

**LISTE NON
EXHAUSTIVE**

Verallia - Albi

**7 521
TONNES**

**DE VERRE TRAITÉES POUR LE SYMAT,
LA CCPVG ET UNE PARTIE DU SPECTOM**

EXPLOITATION LOGE À VERRE SMTD65 (EN RÉGIE)

TONNES DÉPOSÉES 7 521

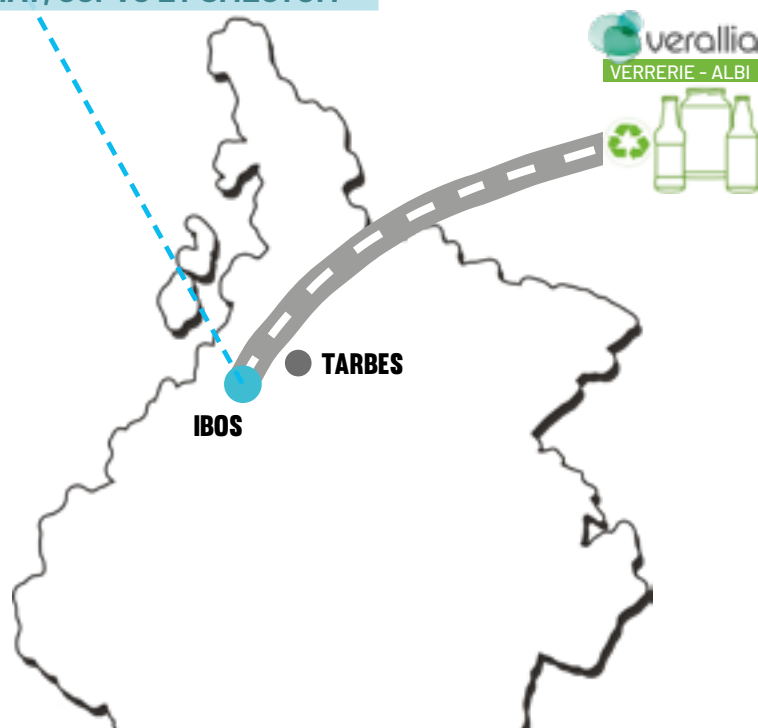
COÛT EN €/LA TONNE* 16,43 €/LA TONNE

ZONE DE CHALANDISE SYMAT, CCPVG ET SPECTOM**

Le verre, déposé dans les bornes à verre des Hautes-Pyrénées, est valorisé à la verrerie d'Albi.

Cependant, le SMTD65 réceptionne et transporte le verre du SYMAT et de la CCPVG. Exceptionnellement, il a assuré en 2025 le transfert d'une partie du verre collecté par le SPECTOM.

Les coûts indiqués, ci-dessus, ne concernent que le fonctionnement de la loge à verre et le transport vers la verrerie.



COÛT DE RACHAT DU VERRE PAR VERALLIA

	1 ^{ER} TRIMESTRE	2 ^{ÈME} TRIMESTRE	3 ^{ÈME} TRIMESTRE	4 ^{ÈME} TRIMESTRE
2023	36,90€	37,30€	37,67€	37,75€
2024	41,86€	41,86€	37,21€	31,65€
2025	23,50€	21,50€	21,50€	21,50€

* = fonctionnement (loge à verre + transport) - Vente du verre

** Tonnes transférées à la verrerie d'Albi

Loge à verre - Ibos

LES BIODÉCHETS : DÉCHETS VERTS ET

Le SMTD65 valorise les déchets verts des Hautes-Pyrénées, sur 4 aires de compostage : Bordères-sur-l'Echez, Lourdes, Capvern et Riscle.

Des opérations de broyage sont également réalisées sur les plateformes de : Bagnères-de-Bigorre, Argelès-Gazost, Cauterets, Viella et Vic-en-Bigorre.

Ce broyat est alors transféré vers une aire de compostage (Bagnères-de-Bigorre et Vic-en-Bigorre) ou mis à disposition du secteur agricole (Argelès-Gazost, Cauterets et Viella).

**20 534
TONNES**

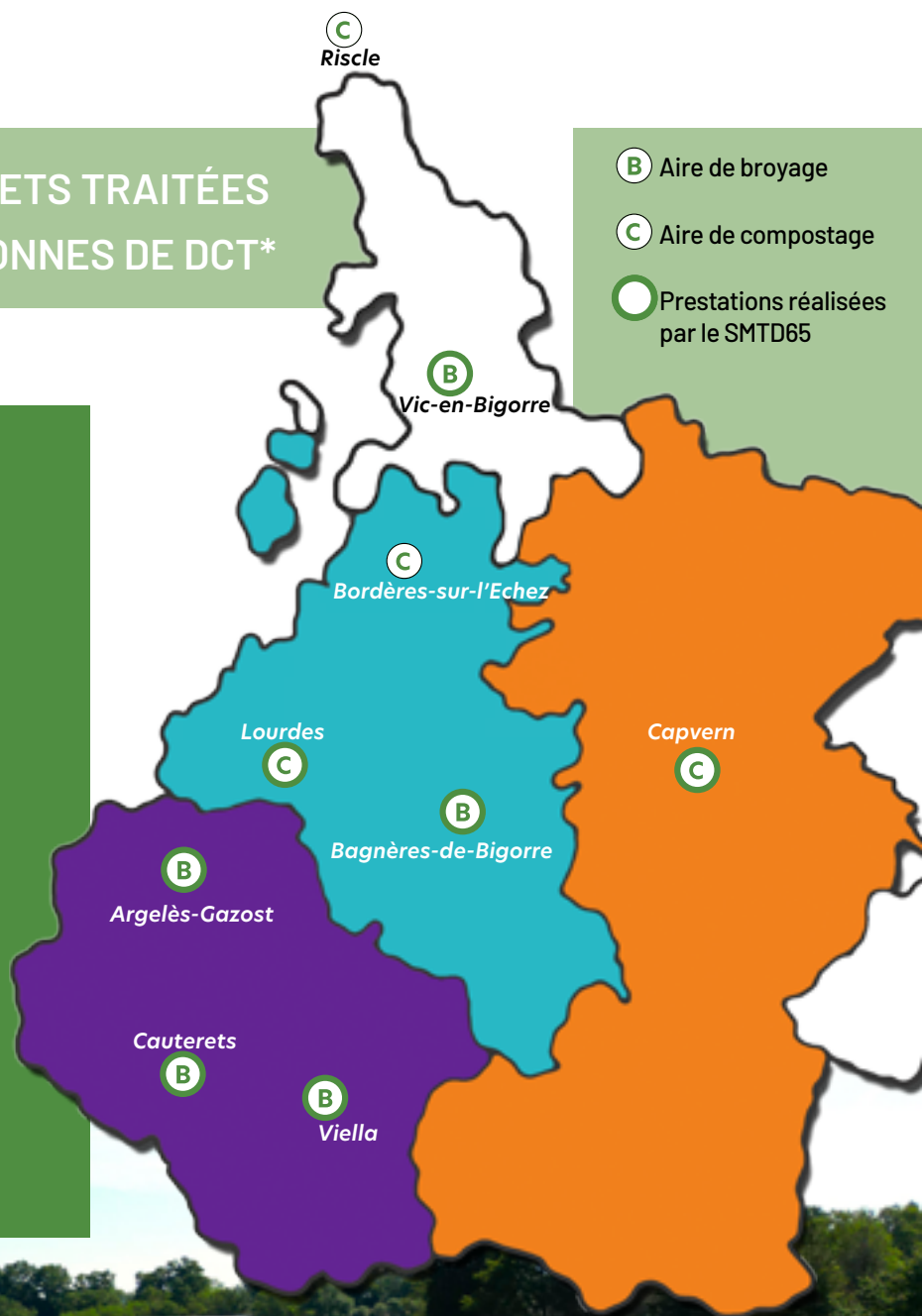
DE BIODÉCHETS TRAITÉES
DONT 988 TONNES DE DCT*

Depuis fin 2023, le SMTD65 reçoit sur sa plateforme de compostage de Capvern, les Déchets de Cuisine et de Table (DCT) de la collecte réalisée par le SMECTOM. En 2025, ce sont 156 tonnes qui ont été livrées et valorisées à Capvern.

En 2025, les 832 tonnes de DCT* collectées par le SYMAT sont, quant à eux, déposés sur la plateforme de Bordères-sur-l'Echez.

Le coût de traitement de ces tonnages est mutualisés sur chaque installation.

*DCT : Déchets de cuisine et de table



Plateforme de compostage - Lourdes

LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE ET DE BROYAGE

	PLATEFORMES DE COMPOSTAGE			PLATEFORMES DE BROYAGE	
	SMTD65 PLATEFORME DE LOURDES	SMTD65 PLATEFORME DE CAPVERN	VÉOLIA** PLATEFORME DE BORDÈRES- SUR-ECHEZ	PLATEFORME DE VIC-EN- BIGORRE	CCPVG PLATEFORMES DE VIELLA, CAUTERETS ET ARGELES GAZOST
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT SUD ZONE LOURDES	SMECTOM ET SYMAT ZONE BAGNÈRES- DE-BIGORRE	SYMAT ZONE TARBES	SYMAT NORD	CCPVG
TONNES BROYÉES PAR LE STMTD65	916	7 703	6 240	2 730	3 220
DONT TONNES DE DÉCHETS DE CUISINE ET DE TABLE		156 (TONNES DU SMECTOM)	832		
TONNES COMPOSTÉES	✓ 916	✓ 7 703	✓ 6 240	✓ COMPOSTÉES SUR LA PLATEFORME DE RISCLE VIVANAT	✓ MIS À DISPOSITION DU SECTEUR AGRICOLE
TONNES DISTRIBUÉES	348	2 503			
AGENTS	0,4 AGENT DE PLATEFORME ET 0,2 AGENT DE BROYAGE	1,25 AGENT DE PLATEFORME ET 0,25 AGENT DE BROYAGE			
COÛT	61,25€/TONNE	43,65€/TONNE	40,85€/TONNE		

**Prestataire de service



Plateforme de co-compostage - Capvern

LES DÉCHETS ISSUS DES BAS DE QUAIS

Le SMTD65 est en charge du traitement des déchets issus des « bas de quai » de 11 déchèteries pour le SYMAT.

7 d'entre elles bénéficieront d'une valorisation préalable soit par voie matière soit par réemploi. En 2025, 912 tonnes de déchets issus des « bas de quai » auront été séparées et n'auront pas été enfouies.

TONNES TRAITÉES EN PROVENANCE DES DÉCHÈTERIES

	SYMAT	3 CP (TOURNAY, POUYASTRUC)	TONNES TOTALES PAR DÉCHETS	ÉVOLUTION ENTRE 2024 ET 2025	RECETTES EN EURO	DÉPENSES EN EURO
BATTERIES (EN TONNE)	14		14	+ 45 %	4 334	
BOIS (EN TONNE)	2 980	156	3 136	- 23 %		179 797€
CARTONS (EN TONNE)	1 446		1 446	- 6 %	38 238 €	
ENCOMBRANTS (EN TONNE)	7 994	255	8 249	- 20 %		1535 720€
GRAVATS (EN TONNE)	8 461	242	8 703	+ 20 %		106 395 €
MÉTAUX (EN TONNE)	944	56	1 000	- 5 %	185 899 €	
PAPIERS (EN TONNE)	263	20	283	- 51 %	5 483 €	
PLÂTRES (EN TONNE)	MISE EN PLACE DE LA REP PMCB PAR LES COLLECTIVITÉS DE COLLECTE					
SOUCHES (EN TONNE)	63		63	+ 91 %		5 305 €
TONNES TOTALES PAR COLLECTIVITÉS	22 166	728	22 894		233 953 €	1 828 187 €

ANNÉE	TONNES DÉPOSÉES EN DÉCHÈTERIE	COÛT DE TRAITEMENT (RECETTES PAPIERS, BATTERIES, MÉTAUX ET CARTONS DÉDUITES)	ÉVOLUTION DES TONNAGES ENTRE 2023 ET 2024
2024	24 841	2 022 858 €	
2025	22 894	1 594 233 €	- 8 %

LA GESTION DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES, LES PRESTATAIRES, LE TRAITEMENT ET LE TERRITOIRE CONCERNÉ

DÉCHETS	PRESTATAIRE	TRAITEMENT	ZONE CONCERNÉE
BOIS	SUEZ RV PYRENEES (65)	Tri - valorisation - élimination	SYMAT COMPLET - 3CP
DIVERS dont DDS	PSI (65)	Élimination	SYMAT COMPLET - 3CP
FERRAILLES ET BATTERIES	DERICHEBOURG (65)	Valorisation acierie	SYMAT COMPLET - 3 CP
GRAVATS	SOCARL (65) + PSI (65)	Stockage ISDI	SYMAT COMPLET - 3CP
PAPIERS ET CARTONS	SUEZ RV PYRENEES (65)	Valorisation papeterie	SYMAT COMPLET - 3CP
SOUCHES	VÉOLIA AGRICULTURE (65)	Valorisation	SYMAT NORD
TOUT VENANT	PSI / SOVAL (65)	Tri-valorisation-élimination	SYMAT COMPLET - 3 CP

DE DÉCHÈTERIES

TONNAGES ET TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES BAS DE QUAIS DES DÉCHÈTERIES FAISANT L'OBJET D'UNE VALORISATION PRÉALABLE

ENCOMBRANTS VALORISÉS

RÉEMPLOI 53 TONNES

DÉCHETS DANGEREUX 26 TONNES

VALORISATION MATIÈRE 2 027 TONNES

MATÉRIAUX INERTES VALORISÉS 278 TONNES

REP 48 TONNES

TONNES TOTALES VALORISÉES 2 432 TONNES

LANNEMEZAN

TRI

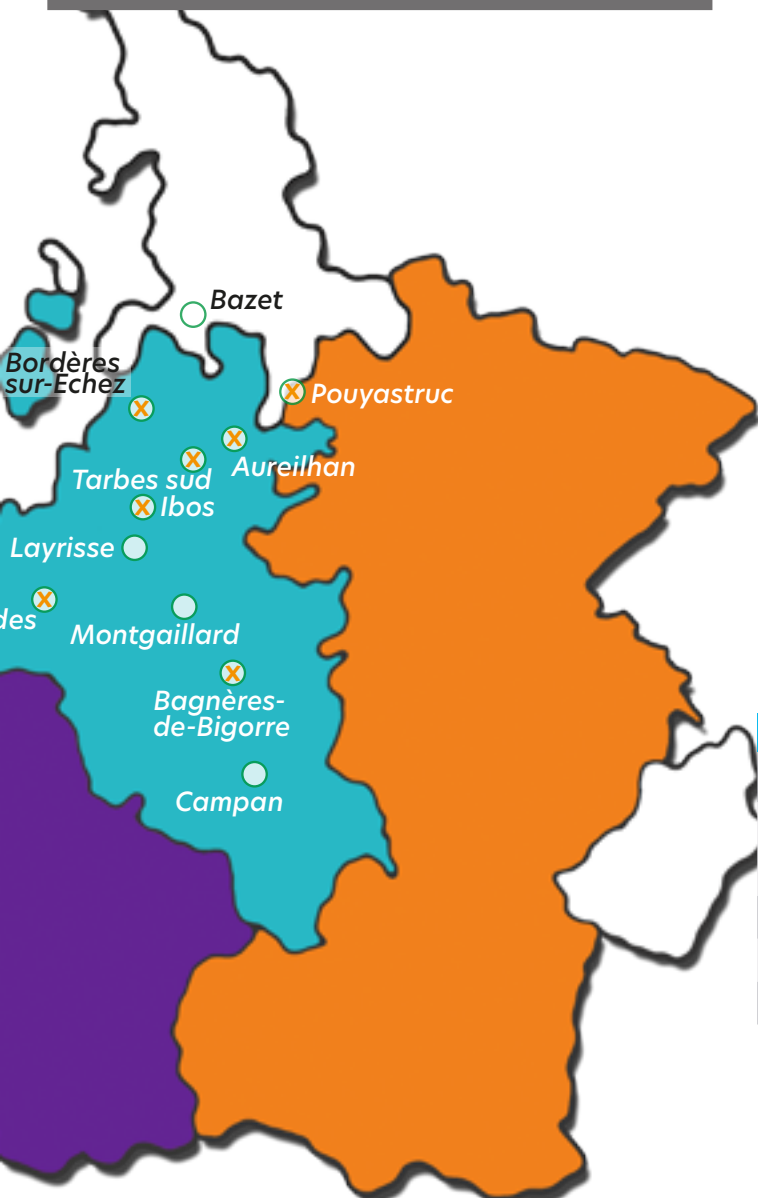
EXPLOITATION PSI
environnement

TONNES DÉPOSÉES 7 676

TONNES VALORISÉES 2 432

TONNES ENFOUIES 5 244

COÛT DE TRAITEMENT 179,50€/LA TONNE



BÉNAC

ENFOUISSEMENT

EXPLOITATION SOVAL

TONNES DÉPOSÉES 573

COÛT DE TRAITEMENT 210,98 €/LA TONNE

DONT TGAP TTC 77 €/LA TONNE



○ Déchèteries dont les déchets dits de «bas de quai» sont gérés par le SMTD65

✕ Déchèteries dont les déchets dits de «bas de quai» sont gérés par le SMTD65 et bénéficient d'une valorisation matière

LES INFOS ET ACTUALITÉS 2025 !

TRAVAUX SUR LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DU PÔLE ENVIRONNEMENTAL DE CAPVERN

Mise en place sur la plateforme de compostage d'une caméra permettant d'accéder à un contrôle visuel de la plateforme. Elle permet également une meilleure organisation du travail et assure aussi un appui efficace concernant la lutte incendie.



TRAVAUX SUR LE QUAI DU PÔLE ENVIRONNEMENTAL DE CAPVERN



D'importants travaux de refaction du sol sur le quai de transfert de Capvern ont été réalisés pour garantir la sécurité lors des manipulations de remorques de déchets (FMA), pour garantir une protection de l'environnement grâce à une meilleure étanchéité face aux lixiviats (eaux souillées) générés par les ordures ménagères et, enfin, pour faciliter l'entretien du site.

MISE EN PLACE DE LA COLLECTE DES DASRI AUPRÈS DES HÔTELIERS LOURDAIS

En 2025, le SMTD65 a organisé des groupes de travail en lien avec l'ARS, l'éco-organisme DASTRI, le club des CHR de Lourdes et le SYMAT afin de trouver des solutions de gestion des DASRI produits par les clients en auto-traitement des hôtels Lourdais.

Ce travail a permis l'obtention auprès de l'éco-organisme DASTRI de la collecte gratuite des DASRI auprès des hôteliers Lourdais depuis mai 2025*.

Une convention a ainsi été signée entre le club des CHR de Lourdes et l'éco-organisme DASTRI.

Le risque de piqure pour le personnel des hôtels et les agents de collecte et de tri a ainsi été réduit.

*(point de collecte à l'Hôtel Le Printania)





LA GESTION DE PROXIMITÉ DES DÉCHETS VERTS

Le SMTD65 poursuit la mise en œuvre de solutions de prévention et de gestion de proximité des déchets verts avec la mise à disposition de broyeurs de végétaux.

**221
EMPRUNTS**

EN 2025. CETTE ACTION A PREMIS DE DÉTOURNER
31 TONNES DE DÉCHETS VERTS

En effet, afin d'accompagner et de faciliter les changements de pratiques de gestion des déchets verts, le SMTD65 a étendu le déploiement des actions à destination des habitants et des services techniques des communes :

■ **30 broyeurs électriques individuels** ont été mis à disposition auprès de **26 communes** ou communauté de communes conventionnées. Les usagers désireux d'emprunter le broyeur s'adressent ainsi directement à leur mairie.

■ Le **broyeur professionnel** a été prêté gratuitement durant **21 semaines** à **8 communes** conventionnées.

**20
DEMI-JOURNÉES**

DE BROYAGE EN PLACETTES ONT
ÉTÉ ORGANISÉES

Le SMTD65 a conventionné avec 5 nouvelles collectivités en 2025, portant à 20 le nombre de conventions signées. En contrepartie du prêt du broyeur, les communes s'engagent à organiser des sessions de broyage en placette à destination de leurs habitants afin de leur permettre de broyer des végétaux non pris en charge par les broyeurs électriques.



LES INFOS ET ACTUALITÉS 2025 !

CONFÉRENCES ET STANDS LORS DU BIG BAG FESTIVAL

**+ 600
PERSONNES**

**SENSIBILISÉES SUR
LES DEUX JOURS**



Plusieurs établissements scolaires des Hautes-Pyrénées ont été sollicités et ont répondu présents pour cette conférence : le lycée La serre de Sarsan de Lourdes, celui de Victor Duruy de Bagnères-de-Bigorre, le lycée René-Billères d'Argelès-Gazost et le lycée Michelet de Lannemezan.

Ce sont 200 élèves qui ont été présents lors de cette conférence privée.

La conférence grand public a accueilli 200 personnes le vendredi soir.

Des ateliers de sensibilisation à la fabrication de Bee-wrap, gommage au naturel, de compostage, ainsi que de tri et réduction des déchets.



SALON DE L'AGRICULTURE 2025



Le SMTD65 a proposé une animation dans un décor cosy !

Les joueurs, en immersion dans les pièces d'une maison, devaient réaliser le tri de leurs déchets en farfouillant dans les meubles de la cuisine, le placard de la salle de bain jusqu'aux étagères du garage !

Les joueurs étaient accompagnés d'un quiz et aidés des ambassadeurs du tri des collectivités de collecte.

Un débrief était réalisé à la fin et les joueurs repartaient avec un guide du tri pour faciliter le tri chez eux !



**+ 680
PERSONNES**

**ONT PARTICIPÉ AU QUIZ
DE SENSIBILISATION**

Le SMTD65 présente les marchés signés en 2025.
Certaines de ces attributions sont valables en 2026.

	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHÉ EN EURO H.T.
LOCATION ET ENTRETIEN DES VÊTEMENTS	Ensemble des sites	Anet T Cinq	164 844 €
MARCHÉ ASSURANCE RC ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT	Ensemble des sites	S.A.G.A.	70 000 €
TRAITEMENT DES BIODÉCHETS	Bordères-Sur-L'Echez	Véolia Agriculture	998 000 €
RENOUVELLEMENT FMA	ensemble des quais de transfert	Legras Industries SAS	542 500 €
ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN QUAI DE TRANSFERT	Vallée d'Aure	Inddiggo	4 800 €
ASSURANCE DOMMAGE AUX BIENS	Ensemble des sites	SMACL	7 132 €
LOCATION COURTE DURÉE D'UN POLYBENNE 6X2	Quai de transfert de Grézian	3B Location	39 600 €
RÉFACTION BAS DE QUAI CAPVERN	Quai de transfert de Capvern	Routière des Pyrénées	30 974 €
RÉFACTION BAS DE QUAI DE BAGNÈRES DE BIGORRE	Quai de transfert de Bagnères de Bigorre	Routière des Pyrénées	13 111 €
MODECOM SUR OMR	Ensemble du territoire	Verdicité	91 069 €
ASSURANCE RC	Ensemble des sites	SMACL	33 435 €
RÉALISATION PLATEFORME DE STOCKAGE	CSDU Lourdes	Routière des Pyrénées	35 052 €



**RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE
WWW.SMTD65.FR**

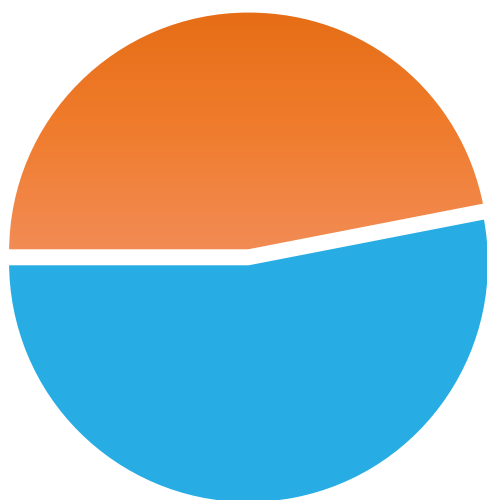
**AFIN DE RETROUVER
LES MARCHÉS PUBLICS
EN COURS.**

LES DONNÉES FINANCIÈRES

Les données financières indiquent les recettes et les investissements ainsi que les recettes et dépenses de fonctionnement.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 375 203 €



47 % Dotations fonds divers

53 % Opérations d'ordre

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

26 067 236 €



~1 % Atténuation des charges (APA)

~1 % Autres participations

~1 % Opérations d'ordre

76 % Participations collectivités adhérentes

1 % Produits de gestion courante

~1 % Produits exceptionnels

2 % Résultat excédent reporté

16 % Soutiens CITEO

5 % Vente de produits et prestations

LES INVESTISSEMENTS

544 296 €

Les éléments financiers concernant les investissements prennent en compte les chapitres 20, 21 et 23 du Budget du SMTD65.



4 %	Administration générale
3 %	Communication
50 %	Suivi trentenaire des sites de stockage
25 %	Transfert des déchets
1 %	Tri de la collecte sélective
17 %	Végétaux

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

24 303 428 €



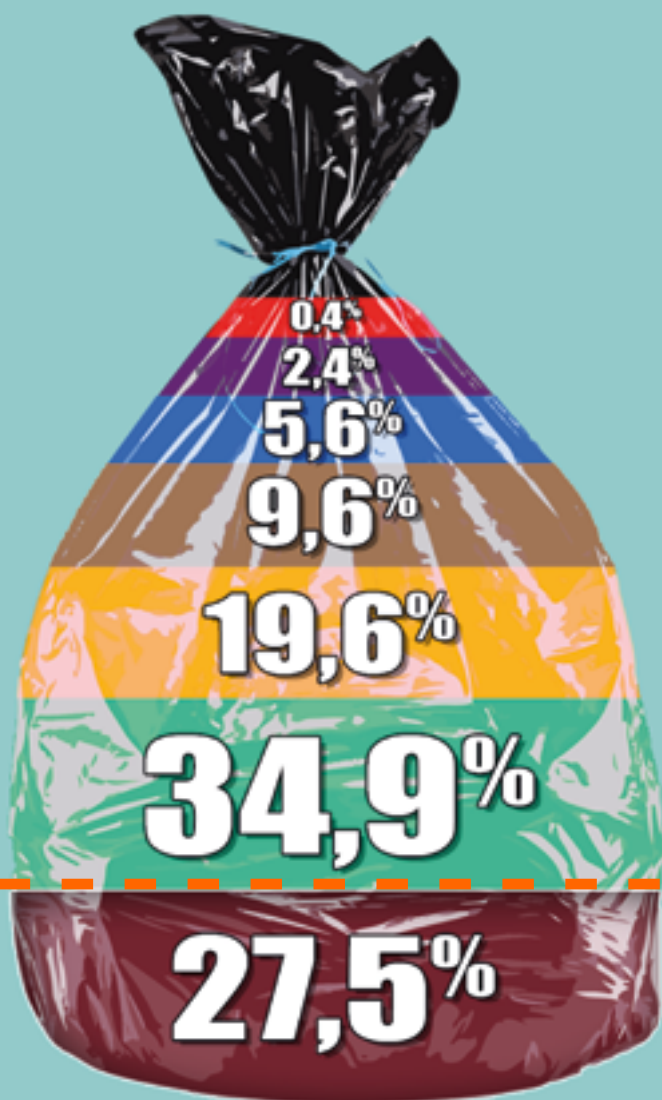
5 %	Administration générale
~1 %	Communication
8 %	Déchèteries
32 %	Ordures ménagères
17 %	Remboursement de soutiens CITEO aux collectivités adhérentes
4 %	Suivi trentenaire des sites de stockage
11 %	Transfert des déchets
18 %	Tri de la collecte sélective
4 %	Végétaux

LE MODECOM : QUÉSAKO ?

Le MODECOM est une caractérisation réalisée à la demande du SMTD65 permettant de connaître le contenu de la poubelle d'ordures ménagères des habitants des Hautes-Pyrénées.

Grâce à cet état des lieux, le SMTD65 axe ses actions dont l'une d'elle est de sensibiliser afin de réduire et mieux trier ses déchets.

AUJOURD'HUI,
IL RESTE QUOI DANS MA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES ?



SMTD⁶⁵
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Données extraites du rapport de caractérisation des ordures ménagères résiduelles réalisé pour le SMTD65 en 2020.

Plus de 72%

de vos ordures ménagères peuvent encore se trier.

Dans la poubelle d'ordures ménagères, les Hautes-Pyrénéens pourraient extraire 72% de ce qu'ils y déposent, et, ainsi, soit **RECYCLER**, soit **VALORISER**, soit **CONSOMMER**, soit **RÉEMPLOYER**.

DÉCHETS DANGEREUX

DÉCHÈTERIE

TEXTILES

BORNE RELAIS/RECYCLERIE/DONS

VERRE

BORNE VERRE

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

CUISINER/CONSERVER

COLLECTE SÉLECTIVE

BAC JAUNE

MATIÈRES ORGANIQUES

COMPOSTAGE

Pour plus de renseignement...
flashez ce QRcode



G L O S S A I R E

Cartons : ensemble des déchets en carton (emballages et cartonnets, cartons de commerçant)

C.C : Communauté de Communes

CITEO : Citeo est l'acteur français de la REP, Responsabilité Élargie des Producteurs, pour les papiers et les emballages ménagers : inscrit dans le code de l'environnement, il signifie que le producteur ou distributeur est responsable de, et finance, l'élimination des déchets provenant de leurs produits. Sans but lucratif, Citeo est donc financée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers, grâce à leur réduction, réemploi et recyclage.

Composites : L'ensemble des déchets composés de plusieurs matériaux (câbles électriques, équipements électriques ou électroniques, briques alimentaires etc...)

CS : Collecte Sélective

D3E (ou DEEE) : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DCT : Déchets de Cuisine et de Table

DDM : Déchets Dangereux des Ménages

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux: l'ensemble des produits dangereux utilisés par les ménages (bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, cartouches d'impression, médicaments...)

DV : Déchets Verts

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Fines : Tous les éléments d'une taille inférieure à 20 mm

FMA : semi-remorque à Fond Mouvant Alternatif

Incombustibles : Ensemble des déchets qui ne peuvent pas être brûlés et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (os, coquillages, cailloux, argile...)

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Lixiviats : Les lixiviats sont les jus produits sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis

Métaux : L'ensemble des emballages en métaux ferreux et non ferreux (boîtes de conserve, canettes de boisson...) et les métaux non recyclables qu'ils soient ferreux ou non (clou, vis...)

MODECOM : MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères

OM : Ordures Ménagères

Papiers : Ensemble des déchets en papier (ramettes de feuilles, magazines, imprimés publicitaires, tickets de caisse...)

PEBD : «PolyÉthylène Basse Densité» : les films plastiques...

PEHD : «PolyÉthylène Haute Densité» : plastique opaque qui compose les bouteilles de lait, les flacons de lessive ou de shampoing...

PET clair : «PolyÉthylène Téréphtalate» : plastique transparent qui compose les bouteilles d'eau minérale

PET Foncé : «PolyÉthylène Téréphtalate» : plastique coloré qui compose les bouteilles d'eau gazeuse

Plastiques : Ensemble des déchets composés de plastique (plastiques valorisables, bouteilles plastiques, poches plastiques ainsi que les plastiques non valorisables, cintres, jouets...)

PMCB : Produits et Matériaux de Construction du secteur des Bâtiments

PP : PolyPropylène : plastique aspect brillant

Putrescibles : L'ensemble des déchets constitué de matières organiques (restes de repas, gaspillage alimentaire, cadavres d'animaux, déchets verts de jardin...)

Régie : Exploitation d'une installation par les fonctionnaires du SMTD65

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

REP : Responsabilité Élargie au Producteur

SMTD65 : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

Taux de refus : Tonnes de refus de la collectivité divisées par les tonnes collectées

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Textiles : L'ensemble des vêtements et textiles de maisons usagés (pantalons, chaussures, couvertures...)

Textiles sanitaires : L'ensemble des textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, cotons de pharmacie...)

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes payée et reversée intégralement à l'Etat sur toute tonne traitée en installation de traitement des déchets

UIOM : Unité d'Incineration des Ordures Ménagères

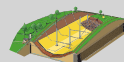
UVE : Unité de Valorisation Énergétique

Verre : Ensemble des emballages recyclables en verre (pot de moutarde, bouteille de vin, parfum,...)

VRD : Voirie Réseau Divers



unité de
valorisation
énergétique



installation de
stockage des
déchets non
dangereux



centre de
tri



Ensemble, trions mieux, valorisons plus !

RAPPORT ANNUEL 2025

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers et assimilés

ADRESSE

2 rue du Tourmalet
65420 IBOS

TELEPHONE & MAIL

05.62.38.44.90
smt65@smt65.fr

WEB

www.smt65.fr
Facebook : smt65

imprimé sur papier

